

## Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Identité professionnelle			
Code	PAMI1B01SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Laurie DEWULF</b> ( <a href="mailto:laurie.dewulf@helha.be">laurie.dewulf@helha.be</a> ) Christine KNAPCZYK ( <a href="mailto:christine.knapczyk@helha.be">christine.knapczyk@helha.be</a> ) Isabelle DOULLIEZ ( <a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de prendre ses marques dans la profession de sage-femme afin de développer son identité. Les concepts fondateurs de l'art de la sage-femme, l'histoire de la profession, la législations et la déontologie sont explicités. L'approciation de ces notions permettra à l'étudiant d'ajuster sa posture de sage-femme dans toutes les situations faisant partie d'un projet de vie de santé familiale.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

#### Acquis d'apprentissage visés

- Porter un regard réflexif sur la pratique sage-femme au travers de l'histoire de la profession, des données anthropologiques
- Amorcer son parcours réflexif par l'auto-folio
- Poser un regard un méta-cognitif sur son identité professionnelle

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B01SFA	Histoire de la profession - Identité professionnelle	18 h / 2 C
PAMI1B01SFB	Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale	12 h / 1 C
PAMI1B01SFC	AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B01SFA	Histoire de la profession - Identité professionnelle	20
PAMI1B01SFB	Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale	10
PAMI1B01SFC	AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE " Identité professionnelle . Histoire de la profession - Identité professionnelle. Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale. AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire de la profession - Identité professionnelle			
Code	15_PAMI1B01SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK ( <a href="mailto:christine.knapczyk@helha.be">christine.knapczyk@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours propose de décrire, à travers les écrits et les travaux des historiens, l'histoire de la matrone du Moyen-âge jusqu'à la sage-femme d'aujourd'hui, puis d'étudier l'évolution, sur la même période, de son image à travers un panel d'images et offre l'opportunité à l'étudiant de se questionner par rapports aux différents éléments qui guident sa pratique professionnelle (jalons de la profession) et de construire son identité professionnelle

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Les acquis d'apprentissage visés

L'étudiant :

- Décrit les étapes historiques de l'accompagnement des femmes dans la naissance
- Décrit les étapes de formation des sages-femme
- Se situe par rapport aux représentations sociales de la profession de sage-femme
- Se questionne sur les valeurs personnelles et professionnelles qui guide sa pratique.
- Situe son rôle de sage-femme quel que soit le lieu d'exercice.
- Questionne ses représentations de l'exercice de la profession de sage-femme

##### Compétence travaillée

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Introduction
- Histoire de la profession
- Histoire de la formation
- Les représentations sociales : corpus d'images et autres supports
- Les identités
- Articulation entre le cours d'histoire et le cours d'identité professionnelle : les représentations

## Démarches d'apprentissage

- Cours magistral participatif
- Participation aux débats
- Lecture de textes, projection vidéo

## Dispositifs d'aide à la réussite

Cours à prévu des séances NP pour ne pas alourdir la charge de travail de l'étudiant

## Sources et références

Knibiehler Y. Accoucher : Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du 20e siècle. Rennes : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique; 2007.

Pour identité professionnelle :

Citation des sources et bibliographie intégrée dans le power-point

Référentiel de compétences IR

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports

Prise de note des étudiants

Power-point et annexes disponibles sur la plateforme ConnectED

Portefeuille de lectures

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q2 : travail écrit de individuel à poster sur connected le 1° jour de la session.

Q3 : travail écrit individuel à poster sur ConnectED le 1° jour de la session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres

activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale			
Code	15_PAMI1B01SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Laurie DEWULF</b> ( <a href="mailto:laurie.dewulf@helha.be">laurie.dewulf@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Introduction et définition des différents concepts, évolutions des modèles familiaux, les défis de la famille contemporaine, lecture d'articles et vidéo débat sur les Na de Chine.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant de première année SF sera capable de:

- décrire les théories anthropologiques et sociologiques,
- critiquer les modèles de famille contemporaine,
- utiliser de façon pertinente et correcte les apports théoriques du cours dans une situation concrète

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Définir la famille contemporaine,
- Comprendre l'évolution,
- Décrire les principaux indicateurs de changement, les fonctions familiales et les relations interpersonnelles,
- Définir les rapports homme-femme, les normes conjugales et parentales,
- Analyser la pluriparentalité et la pluriparenté,
- Critiquer l'actualité de la parenté

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et d'activités de structuration à l'aide d'exercices et de lectures d'articles.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Activités liées et ressources:

articles sociologiques, utilisation de supports multimédias (émission télévisée, etc, ..), utilisation de la plateforme Econnected (dépot notes de cours, de travaux, communications enseignante/étudiants)

#### Sources et références

Marquet, Jacques ; Delchambre, Jean-Pierre ; Fusulier, Bernard ; Laloy, David ; Marquis, Nicolas ; et. al. L'évolution

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours postées sur Connected

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme			
Code	15_PAMI1B01SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK ( <a href="mailto:christine.knapczyk@helha.be">christine.knapczyk@helha.be</a> ) Isabelle DOULLIEZ ( <a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Premières étapes de construction d'un Autofolio qui suivra l'étudiant tout au long de sa formation. Par l'écriture progressive, se forger une identité professionnelle par une meilleure connaissance de ses capacités, de soi et de son pouvoir d'agir. Soutenir la réflexivité de l'étudiant en laissant des traces de son parcours d'apprentissage.

selon la loi du 22 avril 2019, loi relative à la qualité de la pratique des soins de santé, l'article 8 précise : « Le professionnel des soins de santé dispense uniquement des soins de santé pour lesquels il dispose de la compétence et de l'expérience nécessaires démontrables. Le professionnel des soins de santé tient à jour un portfolio contenant les données nécessaires, de préférence sous forme électronique, et démontrant qu'il dispose des compétences et de l'expérience nécessaires. », les cours de développement professionnel permettent une initiation à cette capacité.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1. Participer au développement de ses apprentissages
2. Développer son identité professionnelle

##### Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

1. Respecter la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession, en particulier le respect du secret professionnel et le non jugement

##### Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

C1 : Implication dans la formation :

- , Amorcer une présentation d'identité professionnelle
  - Soigne la rédaction des documents
  - Respecte des dates de présentation du document
- Fait preuve de réflexivité
- Maitrise l'autoévaluation
  - Pose clairement des objectifs de perfectionnement



C2 : Respecte de la déontologie et du secret professionnel dans la rédaction des Situations Témoins

C7 : Utilise adéquatement un outil de communication (fichier word)  
Utilise un vocabulaire professionnel

-----  
Ce qui est attendu e l'étudiant :

1. Rédige et complète avec soin son portfolio
2. Utilise les modèles d'aide à la réflexion, à l'autoévaluation vus en cours AIP professionnel
3. Présente sa production aux temps fixés par l'enseignant
4. Utilise ce document pour mesurer sa progression au-delà du bloc 1

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Cours en présentiel ex-cathedra : 12h notion de base, cours cf contenu, apport d'information du formateur

- 1 - La philosophie de la sage femme, découverte du référentiel (en séminaire)
- 2- Présentation de l'AA, représentations de la profession SF et les valeurs de la profession
- 3- La Démarche réflexive, le portfolio
- 4 - La rédaction d'objectif SMART
- 5 - L'autoévaluation et la rédaction d'une description d'une situation emblématique
- 6 - IDEA / DESC

#### **Démarches d'apprentissage**

##### **Réception :**

Cours en présentiel ex-cathedra : notion de base, accompagnement à la lecture d'article

##### **Exercitation :**

atelier d'écriture : rédaction d'objectif  
Initiation à l'usage de modèle réflexif simple (IDEA,DESC)

##### **Débat :**

**Echange sur la représentation du métier, des valeurs SF: échange d'idée**

Echange sur expérience avec les pairs

##### **Exploration :**

retour sur des situations emblématiques vécues en immersion professionnelle  
Fiche de lecture sur base d'articles professionnels

##### **Métacognition**

Tenue d'un autfolio via des fichiers word évolutifs  
Rédaction d'un travail réflexif en non présentiel asynchrone, avec l'accompagnement d'un Tuteur A Distance (enseignante du cours)

L'autofolio est destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences acquises en contribuant à une meilleure autoévaluation et un meilleur ciblage des objectifs personnels.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

1. De favoriser une analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation
2. De se positionner en regard de ce qui est appris, au regard de ce qui sera attendu et/ou évalué

L'autofolio comportera 4 dossiers évolutifs

1) *Etape 1. J'anticipe*

« Je débarque dans mon cursus, dans ma formation et je me mets des balises pour savoir qui je suis et où je vais » (AUTOREGULATION PROACTIVE)

2) *Etape 2. Je réfléchis au début, pendant et à la fin du stage*

« Je me confronte à la réalité du terrain » (AUTOREGULATION INTERACTIVE)

3) *Etape 3. Je prends du recul*

« J'analyse, je prends du recul et je me questionne » (AUTOREGULATION RETROACTIVE)

4) *Etape 4. Je me projette*

« Je me positionne, je me -projette, j'agis » (AUTOREGULATION POST ACTIVE)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Encadrement individualisé lors des ateliers d'écriture

Tuteur à Distance : facilite le questionnement, aide l'assimilation de la théorie en faisant lien (aide à la clarification des productions individuelles)

SAR pour l'usage de WORD

### **Sources et références**

Beckers, J. (2012). Compétence et Identité professionnelles. Bruxelles : De Boeck.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement des compétences. Québec : Presse de l'université du Québec.

Lafortune, L. (2012). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Vanhulle, S. (2004) Pédagogie des compétences, Interactions Sociales, Ecriture Réflexive et Portfolio. Bruxelles Edition Labor

Documents consultés sur le WEB

Deale, A. (2010, consulté janvier 2017). Le portfolio pour évaluer les apprentissages.

Pedagogieuniversitaire.wordpress.com:

<https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2010/11/03/le-portfolio-pour-evaluer-les-apprentissages-des-etudiant-e-s/>

Paulson, F., Paulson, P. R., & Meyer, C. A. (1991, consulté en janvier 2017). Paulson, F. L., ). What makes a portfolio a portfolio ? Educational Leadership, 48(5), 60-63.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point , notes de cours (Posté sur E-connected)

Article traitant de réflexivité

Logiciel (Mindmondo, canevas SMART et SWOT)

## **4. Modalités d'évaluation**

## Principe

Le 1<sup>er</sup> jour de la session, l'étudiant rend en version papier poste sur ConnectED son travail réflexif dans lequel seront évalués les capacités suivantes :

*C1 : Implication dans la formation :*

- , Amorçe une présentation d'identité professionnelle
- Soigne la rédaction des documents
- Respecte des dates de présentation du document
- Fait preuve de réflexivité
- Maîtrise l'autoévaluation
- Pose clairement des objectifs de perfectionnement

*C2 : Respecte de la déontologie et du secret professionnel*

*C7 : Utilise adéquatement un outil de communication*

- Utilise un vocabulaire professionnel

### **Critères minimums :**

- Respect des consignes de rédaction de l'autofolio
- Maîtrise du français
- Respect des règles de confidentialité
- Respect de la date de remise des travaux
- Respect du modèle SMART pour la rédaction des objectifs
- Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3<sup>e</sup> quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf

s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).